



Delit d'interet vente de terrain

Par **pierre** du gard, le 15/03/2009 à 09:37

Le maire de ma commune dans le gard vient de vendre a la commune un terrain lui appartenant a un prix surevalué je pense et sans faire appel au voisinage de sa parcelle

A t'il le droit?

N'est ce pas un delit d'interet?

Merci de votre reponse

Cordialement

Pierre